

| | | | |
|---|---|--|--|
|  | <p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <hr/> <p style="text-align: center;">MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> |  <p style="text-align: center;"><i>Lycée Sarda Garriga</i></p> | <p style="text-align: center;">LYCEE SARDA GARRIGA <i>Lycée d'enseignement général et technologique</i></p> |
|---|---|--|--|

FICHE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

Etablissement précédent :

Classe précédente : SEXE : M F

NOM DE L'ÉLÈVE : PRENOMS :

Date de naissance : Code département de naissance :

Commune de naissance :

ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

Mère Père Tuteur Responsable financier
Autre membre ou personne à contacter:

NOM du responsable légal 1 :
PRENOMS :

ADRESSE postale complète :
.....

Tél. domicile :

Tél. travail :

Tél. portable :

Profession :

Adresse mail :

Classe :

Mère Père Tuteur Responsable financier
Autre membre ou personne à contacter:

Nom du responsable légal 2 :
PRENOMS :

ADRESSE postale complète :
.....

Tél. domicile :

Tél. travail :

Tél. portable :

Profession :

Adresse mail :

Doublement : oui non

Nombre d'enfants au collège et lycée :
(sans compter celui qui s'inscrit)

Régime : EXTERNE Demi-pensionnaire

Boursier : oui non

Transport scolaire : oui non

Titulaire ASSR 1 : oui non

CIREST CINOR

ASSR 2 : oui non

Point de ramassage:.....

AUTORISATION DE SORTIE

Pour les élèves externes et demi-pensionnaires:

- Carnet bleu élève externe : autorisé à quitter le lycée en cas de cours non assuré
- Carnet jaune élève demi-pensionnaire : autorisé à quitter le lycée en cas de cours non assuré
- Carnet rouge élève autorisé à quitter le lycée **UNIQUEMENT** lorsqu'il n'aura plus cours de la journée

***cocher la case choisie**

ALERTE CYCLONIQUE – EVACUATION

- 1- Les élèves utilisant des transports scolaires attendent en salle de regroupement.
- 2- Les élèves n'utilisant pas les transports scolaires (cochez la case concernée)

- J'autorise mon enfant à rentrer à la maison par ses propres moyens.
 Je demande que mon enfant reste en salle de regroupement jusqu'à mon arrivée.

RADIERS ET PASSAGES DANGEREUX

Les élèves qui traversent un radier pour se rendre au lycée ou pour regagner leur domicile doivent l'indiquer :

Radier (s) :

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

L'assistante sociale reçoit les élèves et famille les lundis et jeudis (matin) au lycée : écoute, conseil, soutien, aide, constitution des demandes d'aides financières en cas de difficultés pour faire face aux dépenses liées à la scolarité de votre enfant et présentation en commission.

- Le fonds social de cantine pour vous aider au paiement des frais de demi-pension.
- Le fonds social lycéen pour toutes dépenses exceptionnelles liées à la scolarité et la santé de votre enfant.

Fait à Saint-André, le

Signature de l'élève

Signature du père

Signature de la mère

Signature du tuteur

Je soussigné..... responsable légal

- Accepte de recevoir des SMS du lycée
 Refuse de recevoir des SMS du lycée

Liste des pièces à fournir :

Le jour de l'inscription, le responsable légal devra se munir de:

- photocopies des 2 bulletins semestriels de troisième pour les inscriptions en seconde.
- photocopies des 3 bulletins de 2nde pour les inscriptions en 1^{ère} (pour les nouveaux élèves)
- photocopies des 3 bulletins de 1^{ère} pour les inscriptions en terminale (pour les nouveaux élèves)
- 4 photos d'identité récentes (au dos nom et prénoms) uniquement pour la Vie Scolaire.
- 1 photocopie d'un justificatif d'adresse datant de moins de trois mois et/ou attestation d'hébergement (si hébergé)
- Le certificat de radiation (**EXEAT**) et avis d'affectation.
- **Pour les parents divorcés ou séparés, fournir une photocopie de la décision de justice**
- Attestation d'assurance scolaire
- La copie du livret de famille + originale
- **Demi-pension :**
- 1 photo d'identité (uniquement pour les nouveaux demi-pensionnaires)
- 1 Chèque de 50€ à l'ordre de l'agent comptable pour les non boursiers, attestation pour les boursiers

INFIRMERIE :

Les élèves atteints d'allergie alimentaire ainsi que de troubles de la santé **évoluant sur une longue période** sont susceptibles de nécessiter la mise en place d'un projet d'Accueil Individualisé (PAI) l'infirmière met à votre disposition le document. Le PAI est à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Pour les nouveaux arrivants :

- Fournir la fiche d'urgence remplie intégralement.
- Fournir les 2 photocopies **agrafées** des vaccinations du carnet de santé sur lesquelles seront notés **obligatoirement** nom, prénom, date de naissance et classe de l'élève. Si un retard de vaccination est constaté, l'élève devra apporter à l'infirmière le carnet de santé pour une mise à jour.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Les manuels scolaires peuvent être retirés le jour de l'inscription au lycée auprès des associations des parents d'élèves.